

Le Métallo

Journal de la CGT du Site de Sochaux

juin 2015

RI : entrée en vigueur repoussée !

Conformément aux règles établies par la loi, l'inspection du travail a rendu sa DECISION concernant la demande de modification du Règlement Intérieur de Sochaux émise par la direction.

Dans son courrier du 27 mai 2015, l'inspecteur du travail demande à la direction de modifier les articles : 4, 5, 6, 7 et 15, ainsi que la partie 3 du texte présenté par la direction.

En outre, l'inspecteur du travail demande à la direction de respecter les mesures de dépôt du nouveau Règlement, à savoir, les avis consultatifs signés et émis par chaque CHSCT et interdit l'entrée en vigueur du nouveau RI au 1^{er} juin 2015.

La direction s'entête

Au lendemain de la réception par les élus CE du courrier de l'inspection du travail, la direction a réuni le Comité d'Entreprise pour présenter un nouveau texte.

La direction se contente de modifier quelques mots sans s'attaquer aux problèmes de fond. Dans ces conditions, il y a fort à parier que la DIRECCTE repousse une nouvelle fois la date d'entrée en vigueur du nouveau Règlement Intérieur.

Vos élus CGT ont demandé à la direction de répondre aux questions posées par eux dans les CHSCT, ainsi qu'une réelle prise en compte de la DECISION de l'inspection du travail.

Pour la CGT, toute modification du Règlement Intérieur devrait permettre de protéger et aider les salariés et pas l'inverse.

Retoucheurs :

A QCP, les retoucheurs ont été obligés de travailler le samedi 06 juin compte-tenu d'un volume important de voitures qui n'ont pas été fabriquées « bonnes directement ». Ils ont appris *la bonne nouvelle* seulement, le mardi 02 juin.

Certains d'entre eux ayant demandé une dispense exceptionnelle pour raisons personnelles se sont entendus dire « qu'ils n'avaient qu'à prévoir ».

Il faut donc comprendre : **NE RIEN PREVOIR** chaque samedi des semaines du matin !

Les retoucheurs de QCP de la TB, seront en H+ modulation collective le 13 juin.

Ces salariés sont victimes du sous-effectif structurel au montage, du recours abusif d'intérimaires et des cadences infernales. Ces trois ingrédients ne permettent pas de faire bien du premier coup avec pour conséquence l'augmentation du nombre de retouches à faire.

La CGT invite les salariés de ces secteurs à se faire entendre pour demander le respect de leurs vies privées.

La direction doit remplacer les départs volontaires, transformer les contrats précaires en CDI pour conserver les acquis de l'expérience, et diminuer les charges de travail.

Responsabilité Sociale

PSA aurait atteint le plus haut niveau d'évaluation sur ses résultats RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale). Dans son entêtement à vouloir imposer aux salariés des mesures visant à augmenter les risques de sanctions et porter atteinte aux libertés individuelles, contre l'avis même de l'inspection du travail et des représentants des salariés, on peut s'interroger sur la pertinence d'une telle évaluation !

Retraites complémentaires en danger

Le MEDEF aux commandes

Lors de la réunion du 27 mai sur l'avenir des retraites complémentaires, le MEDEF a maintenu ses prétentions mais **aucun syndicat n'a osé signer un tel recul social.**

La prochaine réunion est programmée le 22 juin et on voit bien que M. GATTAZ voudrait profiter de l'été pour imposer son mauvais coup. Si la presse commence à en parler, c'est souvent pour relayer un message tronqué, comme si le recul de l'âge de la retraite et la baisse des pensions étaient inéluctables.

L'analyse CGT

La CGT ne peut que s'opposer aux prétentions du MEDEF :

- Un gel des pensions pendant encore 3 ans alors que les mutuelles, les loyers et les impôts ne cessent d'augmenter. De nombreux retraités passeraient des restrictions à la pauvreté !
- Une décote pour ceux qui prendront leur retraite avant 67 ans. Les salariés auraient le « choix » entre crever au boulot jusqu'à 67 ans ou partir avec une retraite de misère.
- Le « choix » entre une retraite personnelle réduite et une pension de réversion revue à la baisse pour son conjoint ! La peste ou le choléra ?
- La fusion entre l'AGIRC et l'ARRCO, c'est faire payer le déficit du régime cadre par les non cadres.

Propositions CGT

Pour garantir un financement durable de la retraite par répartition, la CGT propose :

- Cotisations sur l'ensemble des revenus (intéressement, participation, épargne salariale),
- Augmentation de la cotisation AGIRC pour que les cadres cotisent au-dessus du plafond de la Sécu comme en dessous : pour 7€70 de

plus par mois, les cadres peuvent assurer l'équilibre de leur régime sans piocher dans la caisse de l'ARRCO !

- Pénalités pour les entreprises ne respectant pas l'égalité salariale Hommes/Femmes,
- Taxation des revenus financiers,
- Fin des exonérations abusives de cotisations patronales.

La pertinence de ces propositions a été reconnue par les services comptables de l'ARRCO et de l'AGIRC.

La CGT revendique

- ✓ Le droit à la retraite à taux plein à 60 ans.
- ✓ L'augmentation de 300€ des pensions avec un mini au moins égal au SMIC.
- ✓ L'amélioration de la pension de réversion pour les veufs et veuves.

La CGT a la responsabilité de combattre le fatalisme et d'organiser la mobilisation. D'autres solutions existent, ne laissons pas le MEDEF rogner nos conditions de vie à la retraite !



TAVARES contre les bus

Notre nouveau PDG, Carlos TAVARES considère que les transports collectifs gratuits sont un luxe que l'entreprise ne peut plus se payer.

Après Sochaux, les salariés de Rennes ont appris la semaine dernière, la suppression pure et simple des transports collectifs. C'est un très mauvais coup porté aux salariés car à Rennes, la plupart des salariés vivent très loin de l'usine et comme à Sochaux, la possibilité d'utiliser d'autres moyens de transports est très restreinte.

Baisse du pouvoir d'achat

En supprimant la prise en charge des transports, la direction ampute encore le pouvoir d'achat des salariés en les obligeant à prendre leurs voitures. Et ce n'est pas la prime de transport dérisoire qui va compenser ces pertes.

Les salariés de l'usine de Mulhouse qui bénéficient également de ces services, ne tarderont sans doute pas à voir le couperet tomber.

Les rennais en colère

La semaine dernière, 600 salariés de l'usine de Rennes ont cessé le travail pour demander le maintien des bus gratuits. Ils revendiquaient également le maintien de la prime d'ICH que la direction veut supprimer suite au changement d'horaire des salariés, la direction veut faire travailler tout le monde en horaire de journée.

La suppression de l'Indemnité de Condition d'Horaire (ICH) représenterait une perte de salaire pouvant aller jusqu'à 120€/mois, impossible avec l'augmentation du coût de la vie et le gel des salaires de se passer d'une telle prime !

La température monte

La direction de PSA n'a pas encore répondu aux revendications des salariés de l'usine de Rennes, mais elle est prévenue qu'elle doit arrêter de porter atteinte au pouvoir d'achat des salariés. Cette grogne fait suite à la 3^{ème} année de gel des salaires et aux mesures de l'accord de compétitivité (NCS) qui ont pour conséquences des fins de mois de plus en plus difficiles.

La direction a su trouver 300 000€ pour permettre à M. VARIN d'avoir une retraite plus que confortable, elle ne peut plus justifier sa politique de baisse de la masse salariale.

Accord diversité

La direction a souhaité renégocier l'accord sur la diversité dans le Groupe. Après consultation de l'ensemble des usines, la CGT a décidé de ne pas signer cet accord et s'en explique :

- ⊗ **Les femmes** : Elles subissent de plein fouet la politique de PSA d'augmentation des charges de travail ne leur permettant pas de « tenir le coup », elles ne sont donc plus recrutées et sont souvent poussées vers plus de précarité (voir chez TRIGO). De plus, les écarts de salaires à travail égal ne se réduit pas et au contraire, à tendance à augmenter !
- ⊗ **Les handicapés** : La direction ne fait pas les aménagements obligatoires pour leur permettre de conserver leurs emplois. Les postes aménagés ont tous été supprimés et la direction leur met la pression pour accepter des postes non adaptés à leurs restrictions.
- ⊗ **Les malades** : La direction effectue des entretiens de ré-accueil aux retours de maladie. Derrière ce joli nom se cache des échanges où le salarié est seul face à 2 représentants de la direction au cours duquel le salarié est prié *de cesser d'être malade* car il désorganise la production !
- ⊗ **Les « CGTistes »** : En 1998, la CGT de Sochaux avait obtenu, preuves à l'appui, des rattrapages de salaires pour les élus et mandatés CGT. La situation s'était améliorée pendant quelques années. Aujourd'hui, nous constatons à nouveau de gros écarts par rapport aux moyennes des salaires. La CGT a prévenu qu'il était hors de question de se laisser discriminer, quitte à retourner devant les tribunaux.

Tant que la direction n'opérera pas un changement significatif en matière de diversité au travail, la CGT ne pourra, par sa signature, cautionner un accord qui ne cherche qu'à embellir la façade de l'entreprise dont l'arrière-boutique est bien en désordre.

Une commission de suivi « diversité » sans diversité : Dans cet accord, la direction a inclus une clause qui stipule que les non-signataires ne seront plus présents dans la commission de suivi. Tous les syndicats seront donc présents sauf la CGT: C'est mal parti !

Licenciements à Mulhouse

A compter du 15 juin prochain, l'usine de Mulhouse va produire presque autant de véhicules qu'avant mais sur une seule ligne de montage (mono-flux). PSA profitera de l'occasion du passage en mono-flux pour augmenter les cadences horaires mais aussi et surtout la flexibilité. En effet, nos collègues de Mulhouse devront travailler tous les jours fériés, les samedis matin, dimanches soirs et en allongements d'horaires sur de nombreuses séances.

Dans le même temps, la direction licencie 450 salariés intérimaires, alors que vous l'avez compris, à Mulhouse aussi, il y a du travail pour tout le monde mais sans flexibilité !

Grégory a été blanchi

Deux mois après la procédure de licenciement lancée à l'encontre du secrétaire adjoint CGT de PSA Valenciennes, l'inspection du travail vient de rejeter la demande de licenciement de Grégory Galan, élu au CHSCT.

Grégory voulait simplement venir en aide à un salarié qui était sous l'emprise de l'alcool, son intention était de l'emmener à l'infirmerie et tenter de lui éviter le licenciement.

A quelques semaines des élections à Valenciennes, la direction de PSA y a vu l'occasion d'affaiblir la CGT en licenciant Grégory et alimenter les stéréotypes du bon vieux « CGTiste » violent et agressif.

L'inspection du travail a examiné les faits avec soin et considéré que ces derniers ne justifiaient pas le licenciement de Grégory.

A noter que des élus appartenant aux syndicats CFTC et CFE/CGC s'étaient prononcés en faveur du licenciement de Grégory au C.E, ils sont aujourd'hui totalement désavoués !

Grève de 1968 à Sochaux

Lundi 10 juin, les cars de ramassage ont amené tous les salariés pour la reprise du travail, mais l'ambiance n'y est pas. A 8h, des ouvriers de carrosserie se rassemblent et défilent dans les ateliers. L'après-midi, la reprise de la grève est votée. La famille Peugeot et le gouvernement veulent en finir avec la contestation ouvrière....

11 juin : journée sanglante

A 3h00 du matin, 1000 CRS et gardes-mobiles interviennent avec une brutalité inouïe. Les salariés se défendent, la population leur vient en aide.

Résultat : 2 morts, 150 blessés : Les salariés de Sochaux ont gagné mais payé au prix fort les acquis dont nous bénéficions encore aujourd'hui : réduction du temps de travail, paiement des jours fériés, garantie de salaire en cas de maladie, droit syndical, etc.

Comme chaque année, la CGT organise la commémoration des événements de juin 1968.

Cette commémoration aura lieu le jeudi 11 juin à 16h30, au square en face de la Succursale Peugeot.

Venez nombreux rendre hommage aux victimes de la répression de juin 1968 et montrer que le combat continue pour préserver nos droits et en obtenir d'autres !

Lois antisociales

Depuis plusieurs années, les attaques contre notre modèle social sévissent en se multipliant outrageusement ces derniers mois.

Le projet de loi sur le dialogue social va restreindre les droits des élus du personnel à combattre les plans sociaux et les licenciements économiques notamment.

Ce projet de loi n'est pas un combat ne concernant que les syndicats qui perdraient des prérogatives ou des moyens. Ne vous y trompez pas, c'est une attaque directe contre les salariés car cela amènerait à des reculs des droits sans précédent.

Cette loi est présentée, avec d'autres, comme étant la seule voie pour retrouver de la croissance et de l'emploi, nous le contestons. La France n'est pas un pays pauvre et les moyens existent :

- La France n'a jamais produit autant de richesse dans son histoire qu'en 2014.
- 57 Milliards d'€ de dividendes ont été perçus par les actionnaires du CAC 40.
- Chaque année, les entreprises touchent près de 230 Milliards d'aides publiques et exonérations.